

*Hommage à Henri Alleg, inauguration de la Semaine anticoloniale, au siège du PCF*

Tout hommage à Henri Alleg n'est que dérisoire au regard de l'homme qu'il était, de cette force tranquille qui l'animait qu'il puisait dans ses convictions de communiste, convictions qui les ont si fortement unis, lui et Gilberte. Le film de Boris Kantcheff, montre parfaitement, l'homme de La Question. Je voudrais revenir sur certains moments, en préciser d'autres.

Septembre 1955, *Alger républicain* et le Parti communiste algérien sont interdits, Henri Alleg passe dans la clandestinité et pendant près de deux ans poursuit son combat de communiste et d'anticolonialiste. Dans l'après-midi du 12 juin 1957 quand il se présente au domicile de Maurice Audin, où il est attendu, Henri sait ce que son arrestation signifie.

Pour maintenir la domination et l'ordre colonial, depuis le 7 janvier, le gouvernement français et son ministre résident, Robert Lacoste, ont transféré les pouvoirs de police à l'armée, signant ainsi, « la capitulation de la République devant les généraux ». Commence alors la bataille d'Alger, lors de laquelle sont appliquées les théories de la « guerre contre-révolutionnaire », conceptualisées et enseignées par le colonel

Lacheroy au Centre d'études asiatiques et africaines, dans l'enceinte de la caserne Lourcine à Port-Royal. Méthodes qui vont être appliquées par les colonels Bigeard, Trinquier, Hoggard et Aussarres. Au fondement de cette théorie, le triptyque : répression, action psychologique, pacification.

C'est dans ce moment de violence extrême, où pendant neuf mois, dans Alger, chaque jour est un 17 octobre, où le 11 février, Fernand Iveton, Mohamed Ouenouri et Mohamed Lakhnèche, militants nationalistes et communistes, se sont embrassés avant de monter à l'échafaud, qu'Henri est amené au centre de tri d'El Biar, un des lieux de torture de la 10<sup>e</sup> division parachutiste de Massu.

Les Charbonnier, Erulin, Jacquet et autres Lorca se mettent à l'œuvre et font subir à Henri Alleg des supplices répétés, ils lui imposent cette rencontre lors de laquelle Maurice Audin lui dit ces mots si difficiles à entendre : « C'est dur Henri ». Ils ne se reverront plus. Henri Alleg ne cède rien, comme le déclare alors Jean-Paul Sartre, il a « payé le prix le plus élevé pour avoir le droit de rester un homme ».

Pendant des semaines, Gilberte, expulsée d'Algérie, et les siens ne savent si Henri est vivant ou si, comme Maurice Audin, comme tant d'autres, il s'est « échappé ». Après un

mois de sévices, il est transféré au centre de Lodi, d'où, comme de nombreux autres suppliciés, il adresse une plainte au procureur de la République, communiquée à Gilberte, elle est publiée par *L'Humanité* et le *Libération* de d'Astier de la Vigerie.

Puis, nouveau transfert, c'est la prison de Barberousse. C'est là que Leo Matarasso, son avocat et camarade lui propose d'écrire ce qu'il a vécu. Avec la complicité de ces compagnons de cellule, quatre pages par quatre pages, pliées et repliées, le texte sort de prison. En raison de l'espacement des visites, pendant de longues semaines, Alleg et ses codétenus vivront dans l'angoisse d'être découverts.

À Paris, les feuillets réunis sont confiés à Gilberte qui tape le manuscrit, puis Gilberte et Léo Matarasso contactent les éditeurs les plus importants, tous soulignent la qualité de l'écriture, la nécessité que le document soit publié, la gravité et la précision des accusations portées, il est indiqué jusqu'aux noms des tortionnaires, mais tous se dérobent. La voix d'Henri Alleg va-t-elle rester bâillonnée ? Gilberte et Léo Matarasso ne renoncent pas, ils s'obstinent et contactent Jérôme Lindon qui dirige les Éditions de Minuit et qui vient de publier un livre dénonçant les tortures subies par une militante algérienne, Djamilia Bouhired.

Bien qu'il sache que la publication tombe sous le coup de la loi, prenant ainsi le risque de la disparition de ses éditions, Jérôme Lindon accepte, selon Léo Matarasso, « avec empressement » de publier le manuscrit. Avec empressement et la conviction que le silence est impossible. Il le fait en conscience, car Jérôme Lindon, avec Pierre Vidal-Naquet, réunit alors les éléments du dossier qu'ils publieront sous le titre : *L'Affaire Audin*. Document dans lequel, en mai 1957, il est démontré qu'il ne s'est pas échappé, mais qu'il a été assassiné.

Le 17 février 1958 paraît *La Question*, titre préféré au titre proposé : *Interrogatoire sous la torture* ; Jérôme Lindon disait toujours un titre doit être court. Il faut le souligner, en cette année 1958, si les Éditions de Minuit n'avaient pas publié le témoignage d'Henri Alleg, il n'aurait pas trouvé d'éditeur. Cet engagement dreyfusard de Jérôme Lindon : « Ce que j'ai pu faire, je l'ai fait pour la France », doit être rappelé et salué.

Document irrécusable, le livre fait événement, suscitant des articles d'André Wurmser dans *L'Humanité*, d'Edgar Morin dans *L'Express*, de Maurice Clavel dans *Combat*, mais aussi dans *Le Monde* et *Libération*, avec cette interrogation

obligée : « Les bourreaux sont-ils au-dessus des lois ? Non, alors il faut que justice se fasse ! ». À l'Assemblée nationale, il n'est pas donné suite aux interpellations de Pierre Cot et de Pierre Villon et les tenants de l'Algérie française demandent des mesures contre « la presse défaitiste et diffamatrice de l'honneur de l'armée ».

Le 6 mars, Jean-Paul Sartre publie dans *L'Express* « Une victoire », texte accusateur, dans lequel il écrit « les Français découvrent cette évidence terrible : si rien ne protège une nation contre elle-même ni son passé, ni ses fidélités, ni ses propres lois, s'il suffit de quinze ans (le temps séparant l'occupation de la guerre d'Algérie), pour changer en bourreaux les victimes, c'est que l'occasion décide seule, n'importe qui, n'importe quand, deviendra victime ou bourreau. »

Le 25 mars, Jérôme Lindon fait placarder dans Paris des affiches grand format reproduisant la couverture de *La Question* et une photo d'Henri Alleg ; chacun est confronté au regard du supplicié. La réponse du pouvoir c'est, deux jours après, la saisie de *La Question* « pour participation à une entreprise de démoralisation de l'armée, ayant pour objet de nuire à la défense nationale ». Huit mille exemplaires sont confisqués. Le journal semi-clandestin *Témoignages et*

*documents* publie *La Question* et *Une victoire*, plus de 90 000 exemplaires seront diffusés par une diffusion militante.

Pour répondre à la saisie, Jérôme Lindon rédige une « adresse solennelle au président de la République René Coty », qui demande notamment que soit faite la lumière sur les faits rapportés par Henri Alleg. Il la soumet à trois prix Nobel de littérature : Albert Camus, Roger Martin du Gard et François Mauriac, ainsi qu'à André Malraux et à Jean-Paul Sartre. Tous signent l'Adresse, sauf Albert Camus. Elle est rendue publique le 17 avril 1958.

Dans ce moment, je rencontre Jérôme Lindon, il me demande si une réédition en Suisse est envisageable. Deux raisons à sa proposition : d'abord, montrer au pouvoir « que la vérité ne peut être tue », que la saisie ne signifie par la mort du livre et de la dénonciation qu'il porte, mais aussi une raison d'ordre symbolique, ce serait un signe fort que le livre paraisse en Suisse, où, sous l'Occupation, était éditée l'Honneur des poètes et la littérature interdite en France.

Dire oui à la demande de Jérôme Lindon ne nécessite aucun temps de réflexion. Il demeure seulement des questions pratiques à résoudre, trouver un imprimeur de confiance et sans quoi rien n'est possible, les moyens financiers,

j'emprunte les économies de ma mère. C'est ainsi que quatorze jours après sa saisie, le témoignage d'Henri Alleg, augmenté du texte de Jean-Paul Sartre, *Une victoire*, reparait en Suisse. Acte dérisoire de solidarité envers Henri Alleg et les Algériens torturés, mais aussi témoignage de solidarité avec les Français qui refusent le reniement.

Pendant la guerre d'Algérie, l'édition a joué un rôle particulier, elle a suppléé la presse quotidienne soumise à la censure dans son rôle d'information et il n'est pas un moyen de guerre : torture, disparitions, camps de regroupement, corvées de bois, enfumades, villages rasés, zones interdites, qui n'aient été révélés dans le cours même des événements. Jérôme Lindon disait que les éditeurs qui avaient dénoncé la guerre coloniale se comptaient sur les doigts de la main : Minuit, Maspero, La Cité, il doit être ajouté un quatrième doigt, François Monod qui à la direction des EFR a publié la Petite Bibliothèque Républicaine. Ces centaines de pages éditées sont de précieux matériaux pour le travail de mémoire, qui ne doit être ni repentance, ni autoflagellation, mais un travail pédagogique pour comprendre et l'engrenage de la guerre et le choix de l'insoumission.

Rééditée dans le monde entier, *La Question* va devenir le révélateur de cette « sale guerre » coloniale et des moyens

utilisés par un état de droit pour maintenir un système colonial. Le témoignage d'Henri va peser lors des débats à l'ONU sur la question algérienne, il va être à la guerre d'Algérie ce que sera à la guerre du Vietnam la photo de Nick Ut, d'enfants brûlés au napalm courant sur une route. Texte et image ineffaçables des guerres coloniales et impérialistes.

Cher Henri, longtemps tu fus pour moi l'image du courage, de celui qui avait vaincu la bête immonde, puis j'ai connu l'homme, sa personnalité, modeste, attentionnée, chaleureuse, sans oublier son humour. J'ai connu Gilberte dans un autre combat qui lui tenant tant à cœur, le Comité Rosenberg. Pour l'un et l'autre, inflexibles dans vos convictions, être engagé et militant, c'était simplement être.

Henri et Gilberte, ce que vous représentez pour tous les anticolonialistes, pour tous ceux qui veulent un autre monde, réside dans le fil rouge qui fut le vôtre toute votre vie : ne jamais se résigner, ne jamais plier, ne jamais céder.

Nils Andersson